

Surveillance du prix du lait de la Fédération des PSL Informations et formulaire d'inscription

La transparence du marché bénéficie à tous les producteurs de lait

Un maximum de transparence est un préalable important pour le bon fonctionnement du marché. Ce qui intéresse les producteurs de lait au premier chef c'est de connaître le prix payé par quel acheteur de lait de centrale et quel est le prix payé pour le lait fourni aux diverses interprofessions fromagères. Le service de surveillance des prix de l'OFAG n'étant pas en mesure de fournir des informations détaillées à ce sujet, l'activité du service de surveillance du prix de la FPSL joue un rôle extrêmement important pour la défense des intérêts économiques des producteurs. En effet, c'est un constat régulier, les informations données par la surveillance des prix de la FPSL renforcent de manière décisive la position des producteurs lors des négociations sur le prix du lait et sont très actuels.

Mesure d'entraide sur une base volontaire

La surveillance du prix du lait de la FPSL est une mesure d'entraide professionnelle des producteurs de lait sur base volontaire. Elle est fondée sur une analyse systématique des décomptes mensuels de la paie du lait d'un certain nombre de producteurs et productrices de lait. Ce n'est que grâce à leur engagement et parce qu'ils acceptent de transmettre chaque mois leur décompte de la paie du lait à la Fédération des PSL que nous pouvons analyser ces données et les mettre à disposition des annonceurs. Les noms et toutes les données personnelles sur les producteurs sont traitées confidentiellement.

Comment fonctionne la surveillance du prix du lait de la FPSL ?

- Les annonceurs du prix du lait envoient chaque mois dans les meilleurs délais leur décompte de la paie du lait, par fax ou par courriel, à la FPSL.
- Un rappel est envoyé automatiquement au début du mois suivant aux annonceurs dont nous n'avons pas reçu le décompte.
- Le résultat du dépouillement est prêt à être envoyé aux annonceurs pour le 25 du mois suivant (p. ex. le 25 mai pour le décompte du mois de mars).

Petit investissement - grand profit

Le travail des annonceurs se limite à l'envoi mensuel du décompte de la paie du lait à la FPSL, par courriel, fax (ou par poste). En contrepartie, le bénéfice retiré est multiple :

- Feedback individuel par courriel chaque mois indiquant le prix moyen du lait payé pendant les 12 mois.
- Envoi mensuel par courriel d'une synthèse des résultats (prix standardisé producteur PSP, prix moyens du lait de centrale ou du lait destiné aux diverses variétés fromagères).
- Envoi trimestriel par courrier postal des résultats détaillés ventilés par acheteur de lait ou par variété de fromage.
- Outre son utilité personnelle en termes d'information, la surveillance du prix du lait répond à un intérêt supérieur, à savoir améliorer la transparence du marché et renforcer la position des producteurs de lait sur le marché.



Comment devenir annonceur de prix ?

La FPSL recherche continuellement de nouveaux annonceurs de prix pour élargir et améliorer sa base de données. Pour devenir vous aussi annonceur du prix du lait, il vous suffit de remplir quelques conditions :

- Vous êtes motivé et prêt à apporter votre soutien à cette importante mesure d'entraide professionnelle.
- Vous disposez d'une adresse électronique nous permettant de vous faire parvenir nos résultats.
- Vous êtes affilié à la FPSL par votre organisation régionale de producteurs de lait.
- Vous recevez un décompte individuel de la paie du lait qui contient toutes les informations sur la formation du prix du lait (prix de base et éventuels suppléments, déductions, arriérés, bonus, primes, plus suppléments éventuels pour le lait transformé en fromage, teneurs, etc.).
- Les diverses teneurs du lait, si mesurées, figurent sur le décompte ou sont ajoutées à la main.

FPSL

Surveillance du prix du lait

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopieur 031 359 58 53

prixdulait@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

Inscrivez-vous dès maintenant !

Devenez vous aussi annonceur et aidez-nous à améliorer la transparence du marché du lait. Il vous suffit de retourner le **formulaire d'inscription dûment rempli accompagné de votre dernier décompte de la paie du lait** à l'adresse suivante :

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

Surveillance du prix du lait

Weststrasse 10

3000 Berne 6

Vous pouvez aussi vous inscrire **en ligne** sur :

www.swissmilk.ch/prixdulait

Informations complémentaires

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

- www.swissmilk.ch/prixdulait
- ou par courriel : prixdulait@swissmilk.ch
- ou par téléphone : monsieur Heinz Minder, chef de projet, 031 359 53 18.



Surveillance du prix du lait de la Fédération des PSL Formulaire d'inscription pour les nouveaux annonceurs

Un cordial merci !

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la surveillance du prix du lait de la Fédération des PSL et nous réjouissons de vous accueillir en tant que nouvel annonceur. Veuillez remplir le questionnaire ci-après et l'envoyer par fax ou par courriel à l'adresse ci-contre **avec votre dernier décompte de la paie du lait.**

Données personnelles

Prénom : Nom :

Adresse :

NPA, localité : Canton :

Téléphone : Portable :

Courriel :

FPSL

Surveillance du prix du lait

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopieur 031 359 58 53

prixdulait@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

Forme d'exploitation producteur seul communauté
Pour communauté désignation exacte :

Langue souhaitée allemand français
Zone de production plaine zone de montagne (I-IV)

Affilié à la fédération laitière:

Données concernant votre production de lait

Type de production : PER/PI selon directives bio

Livraison : départ ferme franco centre collecteur / fromagerie

Rythme de livraison : 2 x jour 1 x jour tous les 2 jours

Affouragement non-ensilage : non (lait de centrale) oui (lait fromagerie)

Pour le lait fromagerie : variété fromagère principale :

Je livre env.kg de lait par mois.

Occupez-vous une fonction au sein de l'organisation de vente / de la fédération laitière ?

Président Caissier Membre du comité

Données sur l'acheteur de lait

Société :

Nom : **Prénom** : **Localité** :

Pour les fromageries : acheteur du fromage (si connu) :

Lieu, date : **Signature** :

Protection des données :

Nous nous engageons à traiter en toute confidentialité les données fournies par nos annonceurs de prix. Nous protégeons expressément leur identité et ne fournissons par conséquent pas aux premiers acheteurs, aux transformateurs de lait ou à tout autre tiers des informations susceptibles d'être mises en relation avec un annonceur en particulier.